

Le jour viendra-t-il où Hawaï sera l'endroit le plus rapproché où les Albertains pourront voir l'Union Jack flotter fièrement au vent?

Je demande au premier ministre quelles sont ses raisons. Est-ce qu'à titre d'Anglais, il déteste l'Union Jack? Pourquoi le ministre de l'Agriculture (M. Hays) ne répond-il pas?

M. Godin: J'invoque le Règlement, afin que la Chambre comprenne bien les observations de l'honorable député; veut-il laisser entendre...

M. Skoreyko: Je n'ai pas cédé la parole.

M. Godin: ...que le Parlement devrait adopter le drapeau d'Hawaï?

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A l'ordre! L'honorable député prend-il la parole pour poser une question ou pour un rappel au Règlement?

M. Godin: J'invoque le Règlement. Afin que la Chambre soit suffisamment renseignée, je voudrais que l'honorable député dise s'il voudrait que le Parlement adopte le drapeau d'Hawaï?

M. MacInnis: J'invoque le Règlement. L'honorable député a interrompu celui qui avait la parole parce qu'il voulait poser une question et la présidence lui a permis de continuer. La présidence a prétendu que l'honorable député invoquait le Règlement et elle lui a cédé la parole. La présidence aurait dû le rappeler à l'ordre lorsqu'il a pris la parole.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): Je n'ai pas entendu les premières observations de l'honorable député. S'il a posé une question à l'honorable député qui avait la parole sans le consentement de ce dernier, il a enfreint le Règlement.

M. MacInnis: Alors pourquoi n'a-t-il pas été rappelé à l'ordre?

M. Skoreyko: Monsieur l'Orateur, vous avez été trop généreux au cours de la demi-heure pendant laquelle j'ai eu la parole. J'ai essayé d'expliquer à l'honorable député de Nickel-Belt (M. Godin), en langage très clair et très ordinaire, ce dont je parle et il ne comprend pas. J'ai dit que je posais quatre questions au premier ministre. N'est-il pas fier de l'Union Jack? Pourquoi en rougirait-il? Peut-il trouver une bonne raison pour contraindre les Canadiens à accepter un drapeau sur lequel ne figure pas de croix?

En parlant de la vraie signification de l'Union Jack à des gens d'ascendance britannique, qui y ont été rattachés pendant des générations, je veux me reporter brièvement à un article de journal intitulé «Le drapeau trifolié renie la croix» et j'en citerai quelques courts paragraphes. Cet article est dû à la

plume de Frank Chubb, ministre de l'Église Unie St. Stephen's d'Edmonton et, d'après moi, le passage que je vais relever sera absolument pertinent. Je le cite à l'intention du député qui vient de quitter la salle après m'avoir interrompu pendant une demi-heure.

On aurait peine à imaginer un affront aussi grand à l'endroit d'un pays chrétien que de se faire dire d'une façon arbitraire que la croix doit être supprimée dans notre drapeau.

C'est précisément ce qui se produit, à la suite d'un geste arbitraire commis sans consulter la réunion secrète ni le cabinet. Comme je l'ai signalé dans mon dernier discours, l'article de Val Sears était assez important, de toute évidence, à cause des objections qui y étaient soulevées. Ceux qui ont conçu ce motif de drapeau l'ont fait en buvant des whiskys à l'eau. Je comprends maintenant qu'on veuille y supprimer la croix. L'article se poursuit ainsi:

S'il symbolise quoi que ce soit, le drapeau représente nos traditions nationales. L'idée de nous sacrifier pour le bien commun nous est-elle devenue tellement insupportable qu'il faille enlever la croix dans notre drapeau?

Si oui, nos perspectives d'avenir en tant que nation n'ont jamais été si sombres.

Voilà ce que pense un ministre d'une Église très importante au Canada. Pour la gouverne des honorables vis-à-vis, je tiens à signaler que je n'ai pas l'intention de citer de longs extraits. Je veux simplement consigner au compte rendu un autre passage de cet article. Voici ce que l'auteur écrit au sujet de la signification de la croix:

Nous, Canadiens, avons préservé ce riche héritage dans le coin du pavillon rouge, le drapeau adopté par le gouvernement et la population du Canada en 1945.

Maintenant M. Pearson dit qu'il faut le remplacer. Il semble croire que trois feuilles d'un arbre de l'Est du Canada remplacent avantageusement les trois grandes croix de notre drapeau.

Doivent disparaître avec les croix les armoiries que nous avons demandées à Sa Majesté le Roi George V il y a 43 ans à peine.

Quelle preuve d'infidélité et d'inconstance!

Il est sûrement temps que le Canada s'affirme et assume ses responsabilités en tant que nation, mais un enfant doit-il renier ses parents afin d'atteindre une saine maturité?

Pour ma part, c'est le contraire qui est vrai!

Les armoiries du Canada qui figurent sur le pavillon rouge font remonter notre patrimoine jusqu'à l'an 1100 avant le Christ. Un Canadien qui vaut le pain qu'il mange devrait pouvoir ressentir une vive émotion à la vue de ces symboles, se profilant sur le ciel, de la gloire dont il est issu.

Lorsqu'une personne qui prétend diriger le peuple canadien nous propose de répudier la croix et de nier notre héritage, quand il ne peut offrir en retour qu'une poignée de feuilles, le temps n'est pas venu pour la discorde seulement mais bien pour la révolution!

Ce sont là des propos violents. Ce sont des sentiments violents exprimés par un ministre du culte.